

Refuser un traitement, oui, refuser d'être de son temps, non

PUBLIÉ LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2016



La jeune Éloïse Dupuis

Éloïse Dupuis, 26 ans, est morte à l'hôpital des suites de son accouchement. Cela s'est passé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, près de Québec. L'enfant à qui elle avait donné naissance est vivant. Elle pourrait l'être aussi, si elle avait reçu une simple transfusion sanguine.

Un texte de **Yanick Villedieu**,   animateur de l'émission *Les Années lumière*

Une transfusion qu'elle a, ou qu'elle aurait, refusée parce qu'elle faisait partie des Témoins de Jéhovah, un mouvement religieux, parfois qualifié de secte, qui refuse la transfusion sanguine.

Le coroner et la police enquêtent sur les circonstances de ce drame. La jeune femme avait-elle librement exprimé son refus de traitement? Avait-elle elle-même pris cette décision? Cette décision était-elle vraiment éclairée? Avait-elle fait l'objet de pressions indues de la part d'autres Témoins de Jéhovah? Y a-t-il eu une erreur médicale, voire de la négligence criminelle? Que s'est-il passé entre le moment où Éloïse Dupuis a été admise à l'hôpital, le 6 octobre, et le moment où elle y est décédée, le 12 octobre? La ou les enquêtes devraient apporter des réponses à ces questions.



Mais deux réflexions me viennent après la mort d'Éloïse Dupuis - à commencer par une réflexion sur le refus de traitement.

Toute personne âgée de 14 ans et plus peut refuser un traitement, même si ce refus met sa vie en danger, et même si ce refus doit la conduire à une mort certaine. Ce droit est reconnu par la loi et par les tribunaux. Il faut, bien sûr, que le refus soit « libre et éclairé », ce qui, dans des cas comme celui-ci, n'est pas forcément facile à établir.

Certaines voix se sont élevées cette semaine pour remettre en question ce droit quand le refus s'appuie sur des convictions religieuses. La loi ne prévoit en aucune façon cette exception. Et c'est une bonne chose! Remettre en cause le droit de refuser un traitement est en effet dangereux. Par exemple, des activistes de l'intervention médicale pourraient imposer des traitements à des malades qui ne les désirent pas. Et même traiter des patients en fin de vie contre leur volonté.

La mort d'Éloïse Dupuis m'amène à une seconde réflexion - celle-ci sur les croyances religieuses. Les Témoins de Jéhovah s'opposent à la transfusion sanguine en citant plusieurs versets de la Bible. Ils interprètent ces versets, qui interdisent de manger le sang, comme interdisant aussi de le transfuser. On peut même lire, sur leur site Internet, un article intitulé *Les transfusions sanguines : qu'en dit la Bible?*

Il me semble étonnant que des croyances religieuses de ce genre perdurent malgré l'avancement des connaissances et de la compréhension du monde, depuis que la Bible a été écrite. Et, dans le cas présent, malgré toutes les découvertes et tous les progrès de la biologie et de la médecine. Soit dit en passant, il me semble aussi pour le moins étonnant qu'on puisse refuser les transfusions sanguines au nom de la Bible, alors que les transfusions sanguines à proprement parler ne datent que du début du 20e siècle.

Étonnant aussi qu'on puisse lire les textes fondateurs des religions, parfois en les prenant au pied de la lettre, mais au contraire, quand ils s'écartent trop de la réalité et du sens commun, en disant qu'ils ont en fait une valeur simplement symbolique.

Certains préceptes religieux, issus de textes fort anciens, vont parfois à l'encontre de ce qu'on sait aujourd'hui. Le philosophe allemand Karl Marx disait de la religion qu'elle est l'opium du peuple. Il arrive que certaines croyances religieuses en soient la ciguë.